

Editorial :

Fête de Noël, Tabaski, cette année les deux fêtes, chrétienne et musulmane, se sont succédées le 25 et le 31 décembre. L’occasion de faire la fête au samusocial avec les enfants vivant en rue et ceux hébergés. Une semaine avant la date prévue de la fête, notre budget n’était pas bouclé, d’où un appel aux dons général, qui a dépassé nos espérances : **Merci à tous pour votre soutien**. Cela nous a permis, en plus de l’organisation de notre journée de Noël, d’acheter un mouton pour la fête de Tabaski pour les enfants du Centre.

Les batailles entre policiers et militaires burkinabés qui se sont déroulés à Ouagadougou deux jours avant la date prévue pour notre fête n’ont heureusement pas empêché sa tenue, et plusieurs enfants chassés par les policiers la nuit du 20 décembre sont venus se réfugier chez nous au Centre.

Notre fête de Noël, le 22 décembre, au Centre Renaissance a ainsi rassemblé 120 enfants, hébergés et les enfants venus de la rue. Nos partenaires étaient venus également assister à la fête.

Au programme : théâtre, un conte joué par les enfants ; musique avec le rappeur Bastaganga, et avec les frères Diarra ; de la danse avec une maxi sono et bien sûr un délicieux repas préparé par toute l’équipe féminine du samusocial Burkina Faso... ■

SOMMAIRE

- p.1** Editorial
- p.2** Centre Renaissance
Du côté des maraudes de nuit
- p.3** Vie de l’association
Histoires d’enfants
- p.4** Quelques chiffres
- p.5** Coordination Afrique
- p.6** Vos dons



Les enfants et le père Noël...



Préparation du repas, avec les filles hébergées et l’équipe d’encadrement.



Prestation du rappeur BastaGanga.



Le repas de Noël

Centre Renaissance

Accueil de jour : L'accueil de jour est ouvert tout les jours du lundi au dimanche pour les enfants vivant en rue et les lundi, mercredi et vendredi, l'espace hygiène leur est ouvert : ils peuvent alors disposer de savons, lessives et peuvent ainsi se laver et laver leurs vêtements. Seuls les jeunes de moins de 18ans sont admis. Mais la frontière n'est pas toujours facile à délimiter. Nous sommes confronté aux grands revendicatifs qui viennent « rôder » autour de notre porte les jours d'ouverture et qu'il nous faut régulièrement repousser. En effet leur présence au Centre ne rassure pas les plus jeunes victimes souvent de leur racket et de leur violence en rue.



Du côté des Maraudes de Nuit *Violences en rue*

Deux jeunes Hamed, 16 ans et Basile, 17 ans se sont battus pour un problème d'argent (une somme de 150Fcfa soit environ 25 centimes d'euros). Les autres enfants les ont séparés. Mais Hamed est revenu sur le lieu de couchage des enfants et a donné un coup de couteau dans le ventre de Basile qui dormait. Les enfants du groupe ont appelé les pompiers qui sont intervenus. Le jeune a été opéré à l'hôpital car l'estomac avait été touché.

A sa sortie il se rend à l'AEMO, structure étatique qui suit les enfants des rues. Mais cette structure ne bénéficiant pas de centre d'hébergement nous l'a orienté. Il est depuis hébergé au Centre pour sa convalescence et nous en profitons pour faire une enquête sociale. Son agresseur a du se cacher car le groupe d'enfants le recherchait pour venger leur camarade. Nous avons finalement retrouvé Hamed dans un centre partenaire du Samusocial. Ce dernier qui avait un comportement difficile dans la rue (prise de toxique, agressivité, non respect des éducateurs) suit des ateliers de formation de façon assidue, et est maintenant très calme.

Plus d'un mois après l'événement, les jeunes en parlent encore et beaucoup veulent toujours venger leur ami même si ce dernier dit avoir pardonné à son agresseur. C'est pourquoi nous avons souhaité organiser une réconciliation dans un lieu neutre entre les deux jeunes. Ces derniers sont d'accord et la rencontre aura lieu début janvier...

Première sortie de Nuit commune aux 6 structures de la CIJER à Ouagadougou (Coalition des Intervenant auprès des Jeunes et Enfants vivant en Rue) Le 24 novembre 2006

Après les premières réunions entre responsables des structures de la CIJER (Croix Rouge, Keoggo, Anerser, Tab Yinga, Techas, samusocial, Aemo), une réunion mensuelle entre éducateurs de ces structures s'est mise en place en fin d'année. Il a également été décidé d'effectuer tous ensemble une sortie de nuit une fois par mois. Cette sortie sera organisée par chaque structure à tour de rôle. Le samusocial Burkina Faso, étant à l'initiative de cette sortie commune a été le premier à l'organiser.

Et ainsi le vendredi 24 novembre, rendez-vous était pris au siège du samusocial avec un éducateur de chaque structure partenaire et l'équipe de nuit du samusocial. Quelle n'a pas été la surprise des enfants en rue de voir descendre du même véhicule, les éducateurs Croix rouge, Anerser, Keoggo, Aemo, Taab Yinga et samusocial... Nous avons pu ainsi expliquer notre méthode de travail à nos partenaires, leur présenter nos différents outils, et leur faire découvrir certains sites où nous suivons des enfants.

Une réunion des différents éducateurs de la CIJER a eu lieu une semaine après, pour faire le point sur la sortie commune, échanger sur certains cas d'enfants. Une seconde sortie commune a eu lieu à partir de la structure KEOOGO le 28 décembre. Fin janvier ce sera au tour de la Croix Rouge d'organiser la sortie commune.

Visitez notre page Internet :

www.samu-social-international.com

et rejoignez-nous

sur le blog du Samusocial International :

www.samusocial-international.typepad.com

Histoires d'enfants :

Rahim, 20 ans est connu par les équipes du samu depuis plusieurs années mais nous n'avons pas contacts très fréquents mis à part pour des soins médicaux. Suite à un entretien en rue où ce dernier s'est confié à un éducateur en révélant son vrai nom, (que nous ne connaissions pas, même si nous le fréquentions depuis plus de 2 ans) et son histoire, nous avons souhaité approfondir notre relation avec lui.

Ce dernier prend beaucoup de toxiques (colle), ce qui le rend régulièrement nerveux et agressif. Il a été suivi pendant plusieurs semaines par le psychologue qui le recevait au Centre.

Une visite à son père a été programmée, mais cette dernière ne s'est pas bien passée. Le père a été très accueillant, mais le jeune a été très revendicatif et agressif envers lui. Il lui reproche de ne pas s'être occupé de sa mère malade qui serait décédée par la suite, le jeune n'était alors qu'un bébé. Rahim est resté chez son père pour repartir ensuite sur Ouaga. Il semble qu'il nous ait amené chez son père pour récupérer son acte naissance, or son père ne l'avait pas ce qui a alimenté encore sa colère. De retour à Ouaga le jeune est revenu tous les jours au Centre nous voir avec de l'agressivité. Nous avons dû lui dire que nous ne savions pas quoi faire d'autre pour lui, que nous ne pouvions pas lui trouver de travail (de plus vu son addiction à la colle il ne serait pas en mesure dans un premier temps de suivre une activité « stable »).

Le paroxysme de la crise a eu lieu le matin de la fête de Noël du samusocial, où il est venu le matin menacer les éducateurs. Il avait un couteau sur lui, et le chauffeur a essayé de l'immobiliser pour le lui prendre... Les jeunes de la rue ont à leur tour essayé de calmer Rahim, mais rien n'y a fait. Nous avons alors décidé d'appeler la gendarmerie, c'était la première fois que nous faisons appel à leurs services. Ils sont intervenus très rapidement et ont emmené Rahim avec comme consigne de ne pas le frapper. Il est vrai que de recourir à la gendarmerie n'a pas été facile mais où est la limite de la tolérance et de l'acceptation du comportement de ces jeunes ? Après la fête, la directrice et les deux responsables social et médical sont partis à la gendarmerie pour le faire libérer. Rahim a reconnu ses torts et s'est excusé pour son comportement.

Il continue à venir au Centre presque tous les jours, et presque tous les jours nous lui expliquons qu'il n'a pas sa place ici, et que nous souhaitons continuer à le suivre dans la rue. Même s'il est pour le moment calme, il fait peur aux plus jeunes qui viennent au centre. La problématique de ce jeune est celle d'un jeune adulte très désocialisé et délinquant, et nous ne savons pas trop quoi faire pour lui, mis à part être présent en cas de besoin.

Suite à cette expérience nous essayons, pour le moment, de ne pas nous impliquer dans le suivi social de jeunes adultes (sauf pour des cas « simples »), et de nous contenter d'un appui médical lorsqu'il y a urgence pour ces jeunes, souvent en conflit avec la loi et par ailleurs anciens enfants de la rues, mais qui vivent toujours avec les plus jeunes dans la rue dont ils sont les chefs.

Vie de l'association :

◆ **Un conseil d'administration s'est tenu le 16 décembre** en présence de la responsable de la coordination Afrique du samusocial International. Il s'agissait de préparer la révision des statuts et du règlement intérieur de l'association qui aura lieu à la prochaine AG 2007 afin de les adapter au nouveau cahier des charges du samusocial international avec notamment la mise en place d'un code de déontologie pour toutes les employés du samusocial, adhérents et membres associatifs, bénévoles, stagiaires, visiteurs, accompagnant de sorties de nuit notamment.

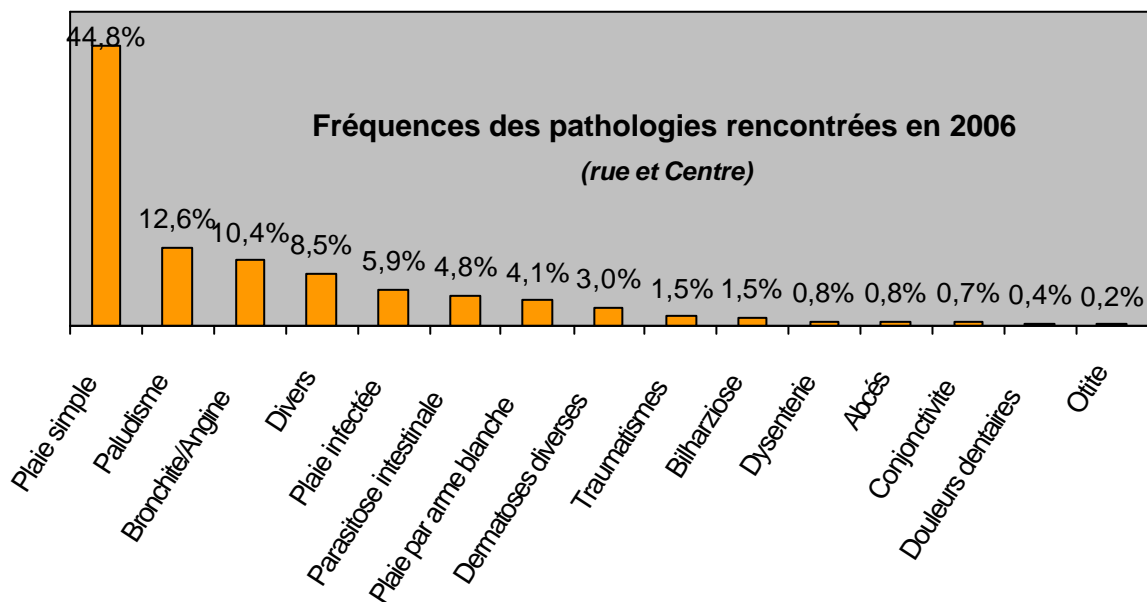
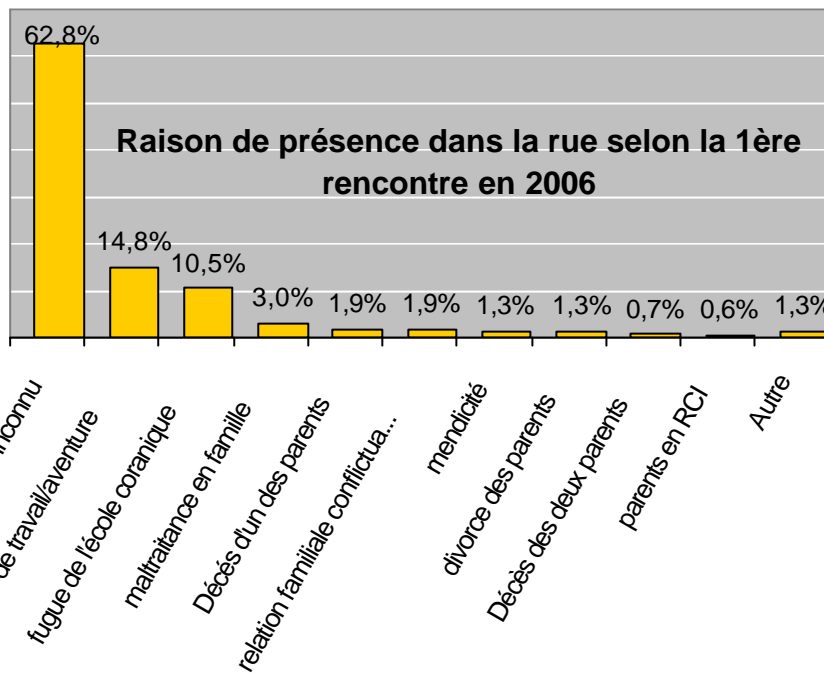
◆ **Mission d'appui Coordination Afrique :** du 12 au 16 décembre la responsable de la coordination Afrique était à Ouagadougou. Nous avons travaillé sur le recueil de données et fait un point sur l'état d'avancement des activités.

◆ **Formation Toxicomanie :** une éducatrice et le responsable des soins du samusocial ont participé à une journée de formation sur la toxicomanie avec une criminologue canadienne, organisée par l'association partenaire Tabb Yinga au mois de novembre.



Quelques chiffres provisoires 2006 (mois de décembre estimé)

<u>Travail en rue :</u>		<u>Centre Renaissance :</u>	
Nombres de sorties de nuit	272	Nbre d'enfants de la rue nouveaux hébergés au Centre	188
Nbre d'enfants ayant eu des soins + consultations en rue	1045	Nbre d'enfants rue reçus en accueil de jour	3009
Nbre d'enfants rencontrés <small>(certains ont été rencontrés plusieurs fois)</small>	14 852	Nbre de soins en accueil de jour	2132
Nbre d'enfants amenés au Centre depuis la rue	81	Nbre de placement en institution	22
Nbre d'enfants ayant eu des entretiens individuels	497	Nbre de retour en famille (enfants des rues)	49
Nbre d'appuis nutritionnels distribués	9 272	Nbre de visite à domicile	104
Nbre d'enfants différents recensés sur la base de donnée du Samusocial	1762	Nbre de retour en rue d'enfants hébergés	105



Le Samusocial International : son rôle, ses objectifs et ses perspectives actuelles de développement

Par Delphine Laisney, responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International

Le Samusocial International est ***un organisme international d'expertise qui coopère au développement de programmes spécialisés dans la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain***, et qui, à ce titre, intervient :

- pour la constitution d'une structure Samusocial de droit national : à la demande des autorités locales, réalisation d'une mission technique d'évaluation des besoins et de faisabilité du programme d'intervention.
- pour la formation professionnelle continue des ressources humaines des Samusociaux nationaux : missions sur place par la chargée de formation du Samusocial International et les experts mandatés par le Samusocial International ; organisation d'échanges professionnels inter-Samusociaux ; élaboration d'outils communs tel que le guide d'observation et d'entretien destiné à établir un diagnostic médico-psychosocial de la situation des enfants pris en charge par les équipes mobiles d'aide.
- pour l'appui technique permanent à la mise en œuvre des activités (maraudes, centres, partenariats, analyses, études et plaidoyer) et le soutien à la recherche de financements : le Samusocial International emploie actuellement, à temps complet, deux chargées de programmes et une chargée de formation qui travaillent au siège à Paris ainsi qu'une responsable de la Coordination Afrique du Samusocial International basée à Bamako et qui effectuent également des missions annuelles d'appui technique et d'expertise dans les Samusociaux locaux ; le Samusocial International emploie surtout 10 cadres expatriés mis à disposition des structures Samusocial locales, auxquels est délégué l'appui apporté par le siège du Samusocial International, particulièrement en ce qui concerne le soutien technique aux équipes de terrain et la recherche de financements nationaux et internationaux.

En tant qu'organisation d'appui à des partenaires Samusocial nationaux, ***l'objectif général du Samusocial International est de renforcer durablement les capacités locales dans la lutte contre l'exclusion sociale des populations en situation de rue dans les villes concernées***. Il s'agit particulièrement de contribuer à former des professionnels nationaux compétents qui pourront, à leur tour, transférer leur savoir-faire auprès des acteurs nationaux impliqués dans la lutte contre l'exclusion sociale. Il s'agit, en outre, de développer les capacités d'expertise des Samusociaux nationaux, notamment par une meilleure analyse du phénomène. Cette expertise acquise renforcera notablement leurs capacités de mobilisation des ressources financières nécessaires à la pérennisation de leurs activités. Cela leur permettra, par exemple, de développer des sources d'auto-financement en devenant formateur pour d'autres structures locales, ainsi que conseiller technique en méthodologie de projets de lutte contre l'exclusion sociale initiés par des acteurs nationaux publics ou associatifs.

En 2006, le Samusocial International a notamment travaillé sur le renforcement du partenariat avec les Samusociaux membres de la Coordination Afrique (Samusocial Burkina Faso, Mali, Pointe-Noire et Sénégal) avec l'élaboration d'un cahier des charges Samusocial spécifique pour ces structures intervenant auprès des enfants de la rue et d'un Code déontologique professionnel, dont l'adoption a été étendue à l'ensemble du réseau Samusocial International et qui devrait également bientôt concerner le Samusocial de Paris. En 2007, c'est le volet analyses et études du programme du Samusocial International qui devrait considérablement se développer avec le recrutement d'un coordinateur d'études et la mise en place d'un partenariat avec l'Observatoire du Samusocial de Paris. Il s'agira d'une part, d'appuyer techniquement les Samusociaux dans le traitement analytique de leur base de données, et d'autre part, de constituer une base commune afin de produire et diffuser des études de population, multi-pays et comparatives. Avec, à terme, la volonté de développer un véritable plaidoyer international en faveur de la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain.

Samusocial Burkina Faso

Centre Renaissance – Patte d’oie 05 BP6333 Ouagadougou 05
t 50.38.69.10/76 48 92 12 e samu.social@fasonet.bf



BULLETIN DE DON

Nom:

Adresse:.....
.....

Je souhaite soutenir les activités du Samusocial Burkina Faso

par un don de Frs CFA

Modalités de paiement :

Chèque à l’ordre de : Samusocial International (si Euros) ; Samusocial Burkina Faso (si Fcfa)

En espèces

Je désire recevoir un reçu fiscal français* : oui non (Le chèque devra alors être libellé à l’ordre du Samusocial International)

* **Fiscalité** : Le don n’ouvre droit à déduction que dans la mesure où les conditions prévues aux articles 200 et 238 Bis - 1 du Code Général des Impôts sont remplies ; c’est-à-dire s’il est effectué « au profit d’œuvres ou d’organismes d’intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, familial ou culturel».

Les versements et dons effectués par **les contribuables**, autres que les entreprises, qui ont leur domicile fiscal en France ouvrent droit à une réduction d’impôt sur le revenu égale à 75% du montant des versements pour un montant maximum de 470 €; les dons effectués au delà de ce plafond ouvrent droit à une réduction d’impôt sur le revenu égale à 66% du montant des versements effectués au cours de l’année d’imposition dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les versements et dons effectués par **les entreprises** assujetties à l’impôt sur le revenu ou à l’impôt sur les sociétés ouvrent droit à une réduction d’impôt égale à 60% du montant des versements effectués au cours de l’année d’imposition, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d’affaires.

Ces dispositions s’appliquent même si le nom de l’entreprise versante est associé aux opérations réalisées par ces organismes.

Je souhaite adhérer au Samusocial Burkina Faso

Les donateurs recevront des bulletins d’informations périodiques

Ils nous soutiennent : BICIAB, Fondation Véolia Environnement, Ordre de Malte, samusocial International, TOTAL, Mabucig, Terry Links, l’Union Européenne et les généreux donateurs...

